

Procès-verbal de la séance du comité, du samedi 11.04.2015, à 9 heures, à la salle de conférences de Petits animaux Suisse, 4800 Zofingue

Sont présents : Peter Iseli, président, Monika Wenger, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Emil Buser, Astrid Spiri, membres et Ursula Glauser, rédactrice à la Tierwelt.

A 9 heures précises, P. Iseli salue les personnes présentes. Stefan Röthlisberger s'est excusé auprès du président. Tout le monde a reçu dans les délais l'ordre du jour qui est accepté.

1. Approbation du PV : Le PV de la séance du comité du 13.03.2015 est accepté sans remarque. Il en va de même pour le PV de la CPP du 14.03.2015. Les remerciements sont adressés à la rédactrice des deux PV, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.
2. Rapports succincts des ressorts :
 - a) Président : Il y a de plus en plus des rapports défavorables sur notre hobby. P. Isel est d'avis de ne pas réagir mais de contrer avec des rapports en faveur de notre passe-temps. Il faudra changer l'adresse du président de la commission technique sur le Web. A. Spiri est d'avis qu'il faut également mettre les rédacteurs sous contact. Il y a jusqu'à présent 19 autocollants et 11 inscriptions sur la vitre-arrière des voitures de nos membres en Suisse. A. Spiri pense qu'il faut mettre le magazine « Le monde des lapins » dans les deux langues sur notre homepage. M. Wenger fera de suite le nécessaire pour qu'il soit consultable sur le Web au plus vite. P. Iseli prendra contact avec les autres divisions concernant les diplômes au championnat des jeunes. Le comité estime que les diplômes devraient être identiques pour toutes les divisions. M. Wenger est d'accord de faire une proposition.
 - b) Finances : M. Durrer a reçu l'offre de FIDUTRUST REVISION. Il n'y a pas de grande différence avec la BDO AG. M. Durrer explique que le responsable de l'organe de révision ne doit pas nécessairement être présent à l'AD et que lui-même peut donner les explications nécessaires. Le comité décide, à l'unanimité, de proposer la BDO AG comme organe de révision à la prochaine AD 2015.
 - c) Commission technique CT et associations suisse des experts cynicoles ASEC : S. Röthlisberger s'est excusé. Le standard 15 est presque achevé.
 - d) Expositions : Le calendrier des expositions de jeunes sujets a été publié dans la Tierwelt. Une fois encore il n'est pas complet. Quelques organisateurs ont annoncé leur exposition trop tard. E. Buser distribue le programme pour la restitution des documents pour la Rétrospective 2014. Tous les documents doivent être parvenus au Zofinger Tagblatt pour le 21.04.2015.
 - e) Jeunesse / Europe : A. Spiri fait part de son idée de s'adresser par e-mail périodiquement aux membres (infos actuelles du comité, journée d'automne par exemple). Le comité trouve l'idée excellente. A. Spiri a assisté, le 16.03.2015, à la séance du comité d'organisation pour le championnat des jeunes. Les locaux d'exposition et d'hébergement sont adéquats.
 - f) Santé et protection des animaux : J. Rey-Bellet n'est pas d'accord avec la troisième image concernant l'adaptation des boxes. La couverture sur la partie frontale n'est pas visible.
3. Invitations : D'autres délégations à des assemblées cantonales sont désignées.

4. Correspondance : Lapins Chinchilla et Rex Suisse a remercié pour la contribution financière. Les remerciements de Regula Wermuth, présidente de Kaninhop Suisse, pour la contribution aux prix des vainqueur sont été enregistrés. J. Rey-Bellet a reçu une carte de remerciements pour la carte de deuil envoyée lors du décès de notre membre d'honneur Rudolf Blumenthal.
5. Propositions : M. Durrer a formulé plusieurs propositions à l'attention du comité.
 - a) Intégration du fonds spécial dans la comptabilité de la caisse principale de Lapins de race Suisse. Le fonds spécial est comptabilisé à part depuis le 01.01.2006. Il n'y aura pas de changement concernant l'utilisation de ce fonds. La mise en commun des deux comptabilités permettra une réduction du travail lors de la révision et une économie de temps lors de la finalisation annuelle. Il n'y aura pas de changement concernant la transparence. La proposition est repoussée à la prochaine séance.
 - b) Il n'y a pas de devoir d'enregistrement dans le registre du commerce. La comptabilité ne doit pas être adaptée et la révision annuelle des comptes se fait, du point de vue juridique, sur une base volontaire. Tous les membres du comité acceptent la proposition de M. Durrer.
 - c) Modifications du dépôt des titres : Les 50 actions de la banque cantonale de Lucerne ne seront pas vendues. Ainsi Lapins de race Suisse continuera à profiter des conditions avantageuses. Il en est de même pour les valeurs en Euro et Dollar américain jusqu' à ce que les cours se soient rétablis. Les relations avec la Bâloise Bank SoBa AG prendront fin avec la vente de la dernière obligation en caisse. A l'avenir Lapins de race Suisse règlera ses affaires financières par PostFinance AG et la Banque cantonal lucernoise. Le comité est d'accord avec cette proposition.
6. Standard 15 : Environ 900 exemplaires ont été commandés auprès de M. Durrer à ce jour. Le nombre d'exemplaires à imprimer sera fixé le 05.05.2015. Le standard 15 sera disponible dès la mi-août. Il sera mis en vente à la journée d'automne.
7. Rapport annuel du président 2014 : P. Iseli a rédigé le rapport 2014. Astrid et Joseph ont quelques remarques à formuler. Le rapport annuel du président avec quelques modifications sera soumis à approbation à l'AD.
8. Préparatifs AD du 13.06.2015 : Chaque membre s'inscrit personnellement auprès de K. Stakermann. M. Durrer demandera à la BDO AG pour une page publicitaire dans la brochure « Rétrospective 2014 ». M. Wenger s'adressera au moulin de Fraubrunnen pour une page et cherchera un sponsor supplémentaire pour une page publicitaire également. E. Buser préparera les étiquettes avec adresses avec cartes de vote et les adressera à A. Grüter pour les faire suivre. Les personnes qui présenteront les membres d'honneur sont désignées.
9. Journée d'automne 2015 : 3 membres de la CT , désignés lors de la prochaine séance de la CT, informeront sur le standard 15. P. Iseli demandera auprès de l'élevage d'engraissement. P. Iseli informera lui-même sur l'offre des cours. Dès que le programme sera établi, M. Wenger préparera le flyer pour l'AD.
10. Protection des animaux pour la pratique de l'élevage : Petits animaux Suisse a désigné G. Gross comme coordinateur. Le Dr. méd. vét. Claude Schelling s'est déclaré prêt à examiner le standard selon les critères de contrainte. Ses résultats seront soumis au comité et à la CT. En commun la décision sera prise comment on informera les membres. J. Rey-Bellet soutient la proposition de G. Gross. L'examen du standard par C. Schelling est financé par Petits animaux Suisse.

11. RHD (maladie hémorragique virale du lapin) : J. Rey-Bellet a eu un contact téléphonique avec l'office vétérinaire de Bâle campagne qu'il lui a dit que dans des cas isolés, il n'y a pas de mesure spéciale à prendre. J. Rey-Bellet a envoyé les rapports de laboratoire à U. Hamann, à titre d'information.
12. Exposition européenne à Metz : A. Spiri n'a pas de nouvelle information.
13. Album à colorier : P. Iseli a reçu l'offre du Zofinger Tagblatt. 2000 albums à colorier seront commandés avec l'accord unanime du comité.
14. Liste des suspens : Elle est mise à jour continuellement.
15. Sous les divers il y a encore quelques communications.

A 12 heures, le président P. Iseli clôt la séance du comité qui s'est bien déroulée.

Mülchi / Rüscheegg / Savièse, le 11.04.2015

Le président Peter Iseli

La rédactrice Monika Wenger

Le traducteur Joseph Rey-Bellet